Gros Morne, le 22 juillet 2021

***Réf int :*** *Aménagements d’une (1) unité de stockage/transformation d’arachide et trois (3) unités de transformation de manioc/Pasan-Apros/AMI*

**Objet : *Appel à Manifestation d’Intérêt pour l’établissement d’une liste restreinte d’entités pouvant réaliser* des travaux d’aménagement au niveau d’une (1) unité de stockage/transformation d’arachide et trois (3) unités de transformation de manioc situés au niveau de la commune de Gros Morne/Haïti.**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Pasan-Apros » coordonné par le Gret, il est prévu de réaliser **des travaux d’aménagement au niveau d’une unité de stockage/transformation d’arachide et trois (3) unités de transformation de manioc** situés respectivement au niveau de la 4ème et 6 ème section communale de Gros-Morne.

***L’unité de stockage/transformation d’arachide***

* L’unité de stockage/transformation d’arachide n’existe pas encore. L’aménagement consiste à la construction de cette unité avec l’ensemble des boiseries nécessaires à son bon fonctionnement tel qu’il sera précisé dans le document d’appel d’offre qui sera partagé.

***Trois (3) unités de transformation de manioc***

* Les trois (3) unités de transformation de manioc existent déjà, mais nécessitent des travaux d’aménagement pour assurer leur pleine opérationnalité et cela dans le respect des règles de bonnes pratique de transformation.

Plus précisément, les aménagements consisteront entre autres :

* La construction ou extension d’une salle de grattage de manioc contenant des bassins de lavage ;
* La réalisation des travaux de finition (crépissage/enduisage) dans les murs, finalisation de la dalle de paquet) et des travaux de boiserie ;
* La réalisation d’un grillage sur les murs pour protéger l’enceinte contre l’intrusion d’animaux et l’acquisition et montage de porte pour l’enceinte de l’unité ;
* Des travaux d’aménagement dans le contour de l’unité ;
* Le placement des platines de cuisson ;
* Amélioration du système de drainage de l’eau amère

**L’objectif de cet Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) est de :**

* Recevoir des expressions d’intérêt d’entités qui souhaiteraient participer à l’appel d’offres restreint ;
* Evaluer le niveau d’expertise et les précédentes réalisations de chaque entité intéressée ;
* Etablir la liste restreinte des entités retenues auxquelles les deux documents d’appel d’offre seront transmis.

**Les documents à soumettre pour examen des candidatures sont :**

* Les documents légaux du consultant / du bureau d’études ;
* Un document de présentation de l’entité (historique, mission/vision), en incluant le cas échéant le nombre d’employés permanents, classifié par niveau professionnel ;
* Une liste d’activités réalisées au cours des 5 dernières années en termes de maîtrise d’œuvre sur des projets de même nature, incluant le montant pour chaque activité, le nom des bailleurs, le contact actuel du commanditaire, la période d’exécution, les communautés bénéficiaires ;
* Le CV des experts principaux (maximum 3 pages par expert).

Par ailleurs, la sélection d’une entité pour la réalisation de ces aménagements entraine systématiquement la disqualification de cette entité dans la passation de marché pour la supervision des travaux.

Ces documents devront parvenir au plus tard **le 06 aout 2021** avec demande d’accusé de réception

|  |
| --- |
| **Par e-mail** |
| monezime.haiti@gret.org ***En précisant l’objet :*** « *AMI – Aménagements unités de stockage/ transformation d’arachide et trois (3) unités de transformation de manioc.* |

Ceci est uniquement une sollicitation d’expression d’intérêt, une remise de proposition en aucun cas n’oblige une des institutions partenaires de ce projet à accorder un contrat ni n’engage à payer les frais encourus à la préparation du dossier.

**NB :** Les deux Dossiers D’appel d’Offre (DAO) seront diffusés de manière séparée ainsi que l’analyse des offres qui s’en découleront.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d’agréer l’expression de nos meilleures salutations.